

Recueil du consentement

1. Utilisation de la photographie

Lors de la délivrance de votre carte multiservices une photographie est prise pour permettre sa personnalisation. Elle est conservée uniquement à des fins de réédition de la carte en cas de perte ou de vol.

Cette photographie pourrait aussi apparaître, avec votre consentement, dans :

- les « trombinoscopes » utilisés en interne par le personnel de l'Université de Toulouse ;
- l'annuaire interne des étudiants de l'Université de Toulouse ;
- les supports de communication (journaux, plaquettes, films, site web institutionnel) de l'Université de Toulouse.

Vous avez la possibilité de vous opposer à l'utilisation de la photo :

Je soussigné-e,

en qualité d'étudiant-e inscrit-e à l'Université de Toulouse,

(n° d'étudiant : 03100 _ _ _ _ _)

☐ **Autorise**

☐ **N'autorise pas**

l'Université de Toulouse, pendant l'ensemble de mon cursus au sein de l'établissement, **à reproduire et à diffuser mon image pour les finalités précisées ci-dessus.**

2. Transmission de données vous concernant

Depuis septembre 2015 le dispositif Moneo associé à la carte multiservices n'est plus accepté, un nouveau mode de paiement mis en place par le CNOUS est utilisé dans les restaurants et cafétérias universitaires du CROUS.

Les cartes étudiantes sont rattachées à un compte en ligne Izly, rechargeable sur www.izly.fr. C'est ce compte en ligne qui sera débité lors de votre passage en caisse au resto'U ou en cafétéria sur présentation de votre carte multiservices (pour plus d'information contacter le CNOUS ou le CROUS). Pour que vous puissiez bénéficier de ce service monétique, l'Université de Toulouse doit transmettre les données personnelles suivantes vous concernant au CNOUS, responsable du service proposé : *nom, prénom, date de naissance, numéro étudiant, adresse mail institutionnelle.*

Vous avez la possibilité de vous opposer à la transmission de vos données personnelles au CNOUS :

Je soussigné-e,

en qualité d'étudiant-e inscrit-e à l'Université de Toulouse

(n° d'étudiant : 03100 _ _ _ _ _)

☐ **Autorise**

☐ **N'autorise pas**

l'Université de Toulouse, pendant l'ensemble de mon cursus au sein de l'établissement, **à transférer mes données au CNOUS.**

3. Carte étudiante européenne

La carte a pour objet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne. Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants.

Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.

Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays : FR.
- Le code PIC de l'établissement
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne. En cas d'adhésion, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : esc.support@cno.us.fr) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription. La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR-Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe.

Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement. L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Je soussigné-e,

en qualité d'étudiant-e inscrit-e à l'Université de Toulouse

(n° d'étudiant : 03100 _ _ _ _ _ _ _ _)

Autorise

N'autorise pas

l'activation de ma carte européenne et l'Université de Toulouse, à transmettre les données à caractère personnel pré-citées à la plateforme européenne pour rendre cette activation effective (sur la base de l'article 61a du RGPD), pendant l'ensemble de mon cursus au sein de l'établissement.

Fait à _____, le _____

Signature

Quels sont vos droits ?

Votre consentement est exprimé sur la chaîne d'inscriptions et lors de l'activation obligatoire de votre compte numérique étudiant accessible sur le site intranet de l'établissement à l'adresse : <https://appli-locale.univ-tlse3.fr/moncompteut3>